

**Question orale à Monsieur Michel Daerden,
Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine,
relative au remplacement du pont de Tilff.**

**Bernard Wesphael,
Député wallon, chef du groupe Ecolo**

Le 7 décembre 2004

Monsieur le Ministre,

Fin novembre le MET a commandé une étude comparative de projets de remplacement du pont enjambant l'Ourthe au centre de Tilff, commune d'Esneux. Avant d'entrer dans le vif du sujet je rappellerai le contexte routier et pourquoi ce pont doit être remplacé.

Tilff est un des passages obligés pour l'accès à l'université de Liège au Sart-Tilman et au CHU. C'est aussi un des points d'accès à l'autoroute des Ardennes. De ce fait, la localité de Tilff et son pont constituent un carrefour important du trafic routier sous-régional pour l'accès à l'université. Un rôle pour lequel ils ne sont pas adaptés, au contraire du pont-échangeur d'Embourg tout proche et mieux dimensionné pour absorber la demande.

Il y a 2 ans que l'état de détérioration avancée des armatures métalliques du pont de Tilff est connu et que les ingénieurs du MET recommandent de le remplacer sans tarder, la sécurité des usagers étant en jeu. A la suite de ce constat, le MET a soumis plusieurs projets au Collège et aux Conseillers Communaux, lors d'une série de réunions publiques ou non. Sur cette base, en décembre 2003, le Conseil Communal faisait le choix du projet 1, c'est-à-dire le remplacement du pont à l'identique, aux aménagements près. Le 8 janvier 2004, lors d'une réunion entre les différents pouvoirs de décision concernés parmi lesquels un représentant de votre cabinet, il a été demandé au MET de déposer une demande de permis d'urbanisme pour ce projet 1 et de suivre ainsi l'avis du Conseil Communal ; cela a été fait le 17 août 2004.

Aujourd'hui alors que la procédure de la demande de permis du projet 1 touche à sa fin et que le remplacement du pont est toujours plus urgent, le MET a commandé à un bureau d'étude Bruxellois une étude comparative des projets de remplacement.

Tenant compte des éléments précédents, pouvez-vous, Monsieur le Ministre, répondre à ces questions :

- Pouvez-vous éclairer sur la logique que poursuit le MET en préparant une demande de permis d'urbanisme au début de cette année et, 10 mois plus tard, en commandant une étude comparative avant même que la décision sur ce permis soit prise ? Ceci signifierait-il que le MET prépare le dépôt d'un second permis d'urbanisme pour un autre projet de remplacement du pont ? Ceci n'irait-il pas à l'encontre de l'urgence qu'il y a à remplacer ce pont ?
- Quel est l'intérêt d'une telle étude, alors que le remplacement du pont de Tilff et les divers projets établis par le MET ont déjà fait l'objet de nombreuses études, réunions et présentations de toutes sortes, à commencer par l'étude préliminaire du bureau Transitec dans le cadre de l'établissement du Plan intercommunal de mobilité Condroz-Ourthe-Amblève. Sans oublier le travail propre des groupes politiques locaux, du « Collectif Quel Pont Pour Tilff ? » et des comités de quartier.
- Pourquoi le MET s'est-il contenté de définir un projet 1 minimaliste : en effet, il avait été précédemment établi qu'il était souhaitable de modifier l'accès au pont par la rive droite, ce qui permet un meilleur aménagement de la place de Tilff ; de même, il avait été établi que le remplacement des 2 piles du pont par une seule aurait un effet positif sur la hauteur des crues de l'Ourthe dans le centre de Tilff : pourquoi ne pas avoir intégré ce remplacement dans le projet ?

D'avance, je vous remercie.

Bernard Westphall